

Saint-Claude mag

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

www.saint-claude.fr

N°53 - Février 2016

Jean-Louis Millet, Maire de Saint-Claude et la Municipalité vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016



Salon International
des Métiers d'Art 2015

Dossier : Ouverture des paysages

Pages 6 et 7

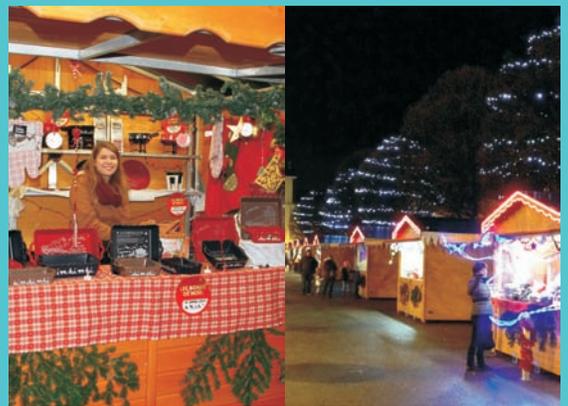




Recueillement en hommage aux victimes des attentats
du 13 novembre à Paris.



Inauguration de la patinoire, le 19 décembre 2015
sur la Place de l'Abbaye.



Marché de Noël, du 12 au 20 décembre
derniers sur la Place du 9 avril 1944.



Remise de médailles d'honneur aux agents par la Municipalité, à l'occasion de la présentation des vœux
au personnel communal, lundi 4 janvier.

- 3 Sommaire, Éditorial
- 4 Plan Communal de Sauvegarde
- 5 Vie des quartiers
- 6-7 **Dossier : Ouverture des paysages**
- 8 Bilans
- 9 Agenda 21
- 10 Libre expression des élus
- 11 Rendez-vous culturels
- 12 François Ruiz



Chers Sanclaudiens,

L'année 2015 aura été marquée par le retour d'une barbarie moyenâgeuse, sous couvert de religion. Les événements récents ont révélé la cruauté d'êtres qui n'appartiennent déjà plus à l'humanité.

En ce début 2016, j'espère le retour à la paix dans ce monde tourmenté et je souhaite à chacune et chacun de traverser cette année avec le maximum de joies, de satisfactions et surtout la santé, si indispensable et condition préalable à la réalisation de tous vos désirs.

Je formule aussi bien évidemment, au nom de toute mon équipe, des vœux de bonne santé et de dynamisme à notre bonne ville de Saint-Claude.

Il faut savoir que la gestion municipale a beaucoup changé de physionomie de par la volonté du législateur. Les nombreux pouvoirs transférés aux communautés de communes dépouillent les communes de leurs prérogatives. Nos communes ne sont plus maîtresses chez elles mais gérées à travers le Bureau du Conseil communautaire par des représentants issus de communes voisines dans de nombreux domaines essentiels tels que l'économie, le tourisme, la culture, le sport, l'environnement et bientôt l'eau et l'assainissement.

Le fonctionnement de la France reposait jusqu'alors sur trois piliers : la commune, le département, l'État. Aujourd'hui, la nouvelle architecture a désigné trois nouveaux piliers : l'intercommunalité, la Région et l'Europe. Alors que chaque concitoyen réclame chaque jour un peu plus de proximité, le législateur répond en éloignant un peu plus le pouvoir, comme vient encore de le démontrer la fusion des Régions.

Ainsi les décideurs seront désormais des personnes venues d'ailleurs et ne vivant ni ne payant d'impôts dans la collectivité, où elles décident de tout.

Aussi, au nom de la proximité, je formule des vœux très forts pour que l'indispensable service public qu'est une Mairie garde toute la place qui lui revient au service de nos concitoyens et de celui des entreprises qui ont besoin de réactivité au quotidien de la part des collectivités.

Enfin, notre Ville tout comme le Haut-Jura a des atouts nombreux. Il nous appartient de les développer. Et j'aimerais que, malgré les difficultés, chacun prenne aussi le temps de positiver. Il est navrant d'entendre des Sanclaudiens passer leur temps à critiquer leur ville. Certes rien n'est parfait mais il serait plus agréable d'entendre des discours plus constructifs. Soutenons notre ville plutôt que de la dénigrer. Comment peut-on donner envie quand on ne s'aime pas soi-même ? Alors, si nous voulons que notre ville aille mieux, commençons par l'aimer. Vendons-la et vantons-la ! Cela ne pourra que profiter à Saint-Claude. Vous pouvez compter sur la Municipalité pour aller dans cette direction.

Jean-Louis MILLET



Saint-Claude Mag

N°53 - Février 2016

Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

www.saint-claude.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Photo de couverture :

© Ville de Saint-Claude - Salon International des Métiers d'Art, novembre 2015 – Stand Atelier du Roncier, Éric Henry, tableterie d'art, Ville-sur-Saulx

Impression : CAIRE Imprimeur certifié Imprim'vert

Tirage 6 500 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées ou imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Plan Communal de Sauvegarde

Signature d'une convention entre la Croix-Rouge française et la Ville

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde et des missions de soutien aux populations sinistrées, d'encadrement des bénévoles spontanés et des réserves communales de sécurité civile, une convention a été signée entre la Ville de Saint-Claude et la Croix-Rouge française le vendredi 20 novembre dernier.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de collaboration entre la Croix-Rouge française et la Commune de Saint-Claude, dans le but de préserver vies humaines et sauvegarde des biens en cas de sinistres.

À cette occasion, des démonstrations (présentation du matériel d'urgence entre autres) ont été organisées.

Pour rappel, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil opérationnel à la disposition du Maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement



Raphaël Bailly-Bazin, responsable du Service Sécurité et Hygiène de la Ville, présente le Plan Communal de Sauvegarde.



Monsieur le Maire de Saint-Claude et Jérôme Viennet, président départemental de la Croix-Rouge française, signent la convention.

de sécurité civile. Ce document participe à la protection des populations en organisant les obligations de sauvegarde du Maire vis-à-vis des administrés.

L'objectif du PCS est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les cas (inondations, glissements de terrain, tempêtes, risques industriels, etc.) et éviter ainsi de basculer dans une crise.

Pour mener à bien cette mission, la Ville s'est appuyée sur le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

(DICRIM) auxquels la population sanclaudienne peut être confrontée. Ce DICRIM localise les zones potentiellement à risque et décrit des mesures de préventions.

Le Plan Communal de Sauvegarde est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Il doit permettre de gérer les différentes phases d'un événement.

C'est un outil :

- Réflexe pour la phase d'urgence : alerte et information des populations, protection et assistance à la population, appui au service de secours ;
- Support pour la phase « post-urgence » : action de soutien et accompagnement de la population, remise en état des infrastructures ;
- Référent pour le retour à la normale : rétablissement des activités et accompagnement dans la durée de la population.

Grâce à cette convention, la Croix-Rouge française assurera ainsi un soutien logistique et humain lors de la prise de mesures d'évacuation et d'hébergement d'urgence.

Plus d'informations sur : www.saint-claude.fr



Maxime Ballaud, président local de la Croix-Rouge française, propose une démonstration du matériel d'urgence.

Aménagement du terrain non concédé au cimetière

Dans un souci d'améliorer l'aspect général du terrain non concédé qui ne répondait plus aux conditions de bon ordre et de décence au sein du cimetière communal, il a été décidé son réaménagement et son embellissement en surface par arrêté du 9 septembre 2014.

Ce terrain, constitué de quarante-sept emplacements, accueille les défunts gratuitement pour une durée minimale de cinq ans.

Une pelouse et des plaques nominatives permettent aux familles et amis de se recueillir dignement jusqu'à la reprise totale des sépultures programmée en 2018-2019.



AVANT



APRÈS

Recensement de la population 2016

Comme chaque année, un échantillon de 8 % environ des habitants de la commune est recensé. Le prochain recensement se déroulera du 21 janvier au 27 février 2016. Pour ce faire, chaque foyer recevra la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent vous seront remis à cette occasion. L'agent recenseur peut également vous remettre vos identifiants pour vous faire recenser en ligne si vous le préférez sur : www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous souhaitez vous faire recenser en Mairie de Saint-Claude, par Internet ou sous forme papier, vous pouvez également vous présenter au Service Population (rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville), du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Sachez que votre participation est essentielle : des résultats du recensement de la population découlent de la participation de

l'État au budget des communes. Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population et de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. C'est pourquoi, la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.



Bon à savoir :

Vos réponses resteront confidentielles puisqu'elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur www.insee.fr



Les agents recenseurs :
Damien Pointurier, Patricia Colpo,
Ludovic Piccamiglio et Karime Hendor

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à la Mairie de Saint-Claude (Service Population, tél. 03 84 41 42 56) ou vous rendre sur le site Internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Mur de soutènement, école du Centre : remise d'un chèque de la SMACL Assurances

Le mardi 22 décembre dernier, la "SMACL Assurances Solidarité" a remis un chèque d'une valeur de trente mille euros à la Ville pour contribuer au financement de la reconstruction du mur de soutènement de l'école du Centre.

Sur une base de travaux et frais

annexes de reconstruction du mur de soutènement d'environ cent quatre-vingt mille euros, une aide sera également versée par l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 40 %.

Les travaux arrivés à terme, les élèves ont repris le chemin de l'école du Centre en toute sécurité à la rentrée de janvier 2016.



Bertrand Schmidt, inspecteur IARD à SMACL Assurances, et Michel Blanc, mandataire de la SMACL Assurances, lors de la remise du chèque à Monsieur le Maire, le mardi 22 décembre.

© Le Progrès - Isabelle MANZONI

L'Agenda 21, mis en place en février 2012 sur la commune, a diagnostiqué une fermeture croissante du paysage due à la déprise agricole. Il en résulte, d'une part, une pression végétale importante perturbant la visibilité de l'architecture et de la géographie de la ville et, d'autre part, des coûts importants pour l'entretien de ces zones.

En 2013, l'étude menée pour le projet d'ouverture des paysages, par l'étudiant Sylvain TARTAVEZ, a permis de mettre en évidence les parcelles à traiter sur le territoire de la commune.

Ce projet d'ouverture des paysages sanclaudiens laisse apparaître quatre enjeux majeurs :

- **social** : amélioration du cadre de vie de la population sanclaudienne ;
- **touristique** : valorisation de l'architecture, ainsi que des singularités géographiques de la ville et de ces alentours ;
- **économique** : création d'une dynamique agricole dans le secteur ;

■ **écologique** : ouverture de paysages et conservation des milieux ouverts.

Néanmoins, pour mener à bien ce projet, il est important de prendre en compte quelques difficultés : les paysages qui se sont refermés sont nombreux et les travaux sont coûteux ; la majorité des paysages étant difficiles d'accès, les travaux ne sont pas mécanisables. De plus, pour maintenir l'ouverture des paysages, il est indispensable de réaliser des travaux de manière régulière.

© Travaux réalisés

Depuis 2013, la Ville poursuit son objectif parallèlement avec l'ADEFOR 39, association en charge de la restructuration forestière sur le Haut-Jura. De nombreux travaux ont ainsi été réalisés.

De l'hiver 2014 au printemps 2015, les agents du Service Voirie de la Ville ont débuté le nettoyage du talus entre la route départementale, route de Genève et le Tacon, au lieu-dit Sous Jouhan. Des arbres ont également été abattus par une entreprise spécialisée (photo ci-dessous à droite).

Le Service Espaces Verts de la Ville a, quant à lui, procédé à un dégagement paysager entre Saint-Blaise et la Croix du Bar, au bord de la route (photos ci-dessous à gauche).



paysages sanclaudiens

Durant l'année 2015, des prestataires ont dégagé la pression végétale aux entrées de ville et abattu des arbres devenus dangereux (vieux, non entretenus...). À l'entrée de ville, côté Rochefort, le bord de la route est désormais sécurisé et la vue dégagée.

Du bois déperissant a été abattu montée de la Pierre, Place Saint-Hubert, ainsi qu'au Tomachon et au cimetière.

Au niveau du barrage, le secteur d'Étables, dont l'état sanitaire des arbres était dégradé, a également bénéficié d'un dégagement paysager.

☉ Et en 2016 ?

La Ville souhaite poursuivre sur quatre ans, son objectif d'ouverture des paysages sanclaudiens, notamment avec la poursuite des dégagements aux entrées de la ville, côté Rochefort et route de Lyon (photo ci-contre).

Elle compte également maintenir l'ouverture des paysages par un



Dégagement de l'entrée de ville côté Rochefort

entretien régulier. Au vu de la végétation présente, la Ville a pour projet d'entretenir avec des animaux (troupeau de chèvres) par pâturage les parcelles difficiles d'accès. Cela permettra entre autres de maintenir ouvertes les anciennes pâtures existantes.

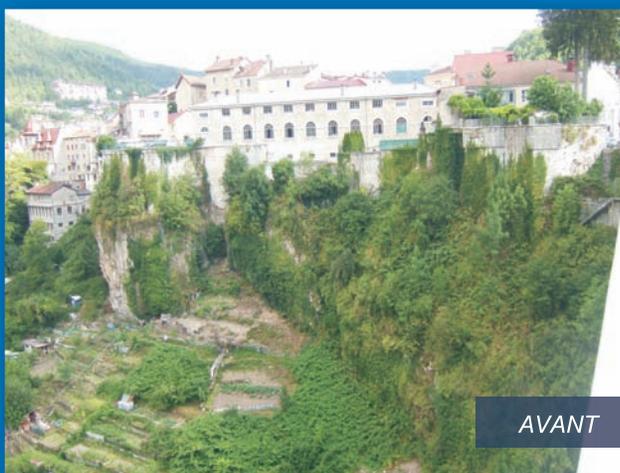
☉ Combien ça coûte ?

En 2015, le coût global des travaux effectués s'est élevé à 63 000 € TTC.

Pour le financement des travaux de l'année 2016, la Ville sollicite le Parc Naturel Régional du Haut-Jura et la Chambre d'Agriculture du Jura à hauteur de 30 à 40 % du montant qui sera investi.



La Ville a également pour projet de réaménager les jardins familiaux situés sous le Grand Pont. En ce sens, en novembre 2015, elle a procédé pour débiter, au nettoyage des remparts sous la Grenette et leur mise en valeur par la remise en état de l'éclairage.



AVANT



APRÈS

Retour sur le Salon International des Métiers d'Art 2015

Pour sa troisième édition, le Salon International des Métiers d'Art organisé par la Ville, qui s'est tenu les 13, 14 et 15 novembre derniers au Palais des Sports, comptabilise au total plus de trois mille cinq cent visiteurs.

Près de cinq cent cinquante élèves des écoles du Haut-Jura sont venus le premier jour à la découverte des métiers d'art et à la rencontre des artisans : restaurateur de meubles, ébéniste, luthier, archetier, chantourneur, tourneur, sculpteur sur bois, sur métal, tavaillonner, menuisier, marqueteur, vannier, layetier, pipier, ferronnier d'art, céramiste, potier, créateur d'objets, de mobilier...

Pendant les deux jours qui ont suivi, les visiteurs ont pu apprécier les démonstrations et expositions d'œuvres en bois, métal et terre de la quarantaine d'exposants présents sur le salon et originaires des quatre coins de France, mais aussi de la Belgique. À noter que la Ville de Cogolin, cité de l'artisanat, si éloignée dans le sud de la France mais si voisine par sa spécialité de fabriques de pipes, était l'invitée de cette troisième édition. Les artisans de tous horizons ont ainsi eu l'opportunité de se rencontrer et d'échanger sur leur savoir-faire respectif.

Les Meilleurs Ouvriers de France (MOF) ont notamment présenté les Meilleurs Apprentis de France (MAF). La Confrérie des Maîtres-Pipiers, l'Atelier des Savoir-Faire de Ravilloles et le



Le vendredi, les plus jeunes ont apprécié la démonstration de Jean-Claude Condi, luthier-archetier.

Lycée Pierre Vernotte de Moirans-en-Montagne étaient également sur place pour animer ce salon. L'animation proposée par l'Atelier des Savoir-Faire de Ravilloles a



d'ailleurs ravi les plus jeunes qui ont pu s'essayer à l'origami (photo ci-contre).

La conférence de Christophe PICOD, dimanche matin, a réuni une trentaine de personnes autour du sujet « *Le tournage sur ivoire* ». Cette conférence a permis de découvrir l'extraordinaire travail mal connu et pourtant exceptionnel du tournage sur ivoire.

Enfin, le duo suédois, Jonas AKERLUND et Josefina PAULSON, est venu ponctuer en musique ces deux jours uniques.

La Ville tient à remercier ses partenaires, ainsi que tous les organisateurs et les exposants de cette édition et vous invite d'ores et déjà à la prochaine édition en 2017.



Gilles Galmiche, pendant l'une de ses démonstrations de tournerie sur bois.

Bilan 2015 des chantiers éducatifs

À l'initiative des éducateurs du Club de prévention de la Ville, cinq chantiers éducatifs ont été réalisés au cours de l'année 2015.

Ces chantiers éducatifs d'une semaine, destinés aux jeunes âgés de dix-sept à vingt-quatre ans et originaires de Saint-Claude, Lavans-lès-Saint-Claude ou Saint-Lupicin, ont permis aux participants d'appréhender le monde du travail.

Au total, vingt-six jeunes ont été rémunérés en contrepartie du travail effectué :

■ rénovation d'une salle de réunion à Lavans-lès-Saint-Claude (mars),

■ entretien d'un chemin communal et rénovation d'une barrière à Saint-Lupicin (juin),

■ entretien et peinture des panneaux d'affichage libre à Saint-Claude (août),

■ peinture du préau de l'accueil de loisirs du Faubourg (octobre),

■ enfin, réalisation de six triptyques décoratifs à la Maison du peuple, pour le marché de Noël et la patinoire, avec l'aide de Sandra Tavernier, technicienne sérigraphie (novembre).

L'objectif de chaque chantier a été atteint et les échanges avec les jeunes se sont révélés plus que positifs. Aujourd'hui, l'ensemble des participants est toujours en contact avec les éducateurs.

En 2016, l'action se poursuivra puisque quatre chantiers éducatifs sont d'ores et déjà en prévision.



"Nous réalisons une étude pour la mise en place à Saint-Claude d'un système de location de vélos électriques."

"J'utilise le vélo électrique pour me rendre sur différents lieux de travail. C'est un moyen de transport très agréable, mais surtout un gain de temps important."

Olivier LAMBERGER
Assistant de Projet
Service Politique de la Ville
Agenda 21

Lydie RICHARD
Agent d'entretien
Services Techniques

L'ENCADRÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le mois dernier, la Ville de Paris accueillait la COP 21. Cette conférence réunissait près de 195 pays du monde autour d'une des problématiques majeures du développement durable : le changement climatique.

Les différentes nations représentées ont pu s'engager dans le sens d'une réduction massive des gaz à effet de serre. L'objectif ? Empêcher l'augmentation de la température du globe au delà des 2 °C d'ici à 2100. Le secteur des transports représente à lui seul plus d'un quart des émissions de gaz à effet de serre.

Libre expression des élus

Majorité

La course au gigantisme

En matière de gestion des collectivités la mode est au gigantisme. Les regroupements, les fusions sévissent partout : fusion des hôpitaux, fusion des Régions, fusion des communes et des intercommunalités. La fusionnisme devient la mode du siècle.

L'union fait la force et les regroupements réalisés intelligemment sont parfois la seule solution, lorsque, seul, on ne peut plus y arriver. Les micro-communes n'ont plus les moyens de subsister.

Quant aux mutualisations, elles sont un mode efficace de mise en commun des moyens pour éviter de multiplier les équipements et les services gestionnaires sur un même secteur.

Malheureusement, les regroupements deviennent du systématique, les fusions sont une nouvelle idéologie officiellement pour des raisons comptables. Mais surtout, c'est l'ampleur de ces regroupements qui devient inquiétante. Toujours plus grands, toujours plus larges. On y perdra en

efficacité et en réactivité. On y perdra en relations de proximité.

Quelle âme pourra avoir une communauté de communes de 140 communes ? Quelle attention et quelle connaissance du terrain pourra avoir la poignée d'élus chargée de les diriger ? Qu'en sera-t-il de notre hôpital lorsqu'il sera fondu dans un groupement régional ?

Cela est rationnel paraît-il. Mais est-ce bien raisonnable ?

Groupe majoritaire

Opposition

Augmentation record du prix de l'eau

Lors du Conseil municipal du 29 octobre, il nous a été présenté un projet de délibération concernant une augmentation importante de la surtaxe communale eau et assainissement. Commençons par un peu d'histoire : Monsieur Millet a laissé en 2008 un déficit d'investissement de 845 248 € pour le service de l'eau et d'importants travaux trop longtemps différés.

De ce fait, de nombreux investissements ont dû être réalisés entre 2008 et 2014 et il est vrai que le retour à l'équilibre nécessite des efforts. Efforts qui doivent être étalés dans le temps selon nous afin de ne

pas impacter trop brutalement le budget des familles.

Ce n'est pas l'option retenue par le groupe de la majorité avec un prix de l'eau au mètre cube qui va passer de 3,63 € à 4,84 €. Pour une famille de quatre personnes, qui consomme environ 120 m³ par an, cela correspond à une augmentation de 136 € par an.

Une somme conséquente ? Non, pas pour Monsieur Millet, qui s'est livré à un exercice d'équilibriste en expliquant que l'augmentation correspondait en réalité à un effort modeste de 2,83 € par personne et par mois.

Chacun appréciera la qualité de ce raisonnement.

C'est un raisonnement que Monsieur le Maire aurait pu aussi appliquer à la baisse de la taxe d'habitation. Mais, bizarrement, dans le Saint-Claude Magazine de novembre (page 5), il a préféré parler en pourcentages. En effet, sur l'exemple donné, on constate une baisse de seulement 1,45 € par personne et par mois ! Encore plus que modeste !

Groupe d'union de la gauche

Christophe Willem

Jeudi 3 mars 2016 à 21h au Palais des Sports

Face à la demande et un engouement toujours plus important de son public, Christophe Willem annonce de nouvelles dates de concerts en 2016. Il s'agit du troisième volet d'une tournée lancée en février 2015 par une série limitée de « happening », concerts dans des lieux insolites allant du Mont-Saint-Michel à l'Atomium de Bruxelles.

Christophe Willem a vendu 1.5 million d'albums depuis sa sortie en 2006 de l'émission de télé-crochet « Nouvelle star ». Sur son dernier album studio intitulé « Parait-il », le chanteur s'est entouré de Zazie, Carla Bruni, Jean-Jacques Goldman et Fredrika Stahl. L'artiste a peut-être conservé le surnom affectueux donné par Marianne James, « La tortue », mais il a fait du chemin !

La voix de tête est toujours exceptionnelle, unique et envoûtante. Un concert plein d'émotions, d'espérance et d'énergie positive qui alternera titres épurés et morceaux pop rythmés.

Billetterie ouverte à partir du mardi 3 février 2016, au Service Culturel municipal.



Tarif normal : 27 €
Tarif réduit : 21 €

Le tarif réduit est destiné aux scolaires, étudiants, titulaires de la carte Avantages Jeunes, retraités, personnes handicapées, demandeurs d'emploi, groupes ou comités d'entreprises de plus de dix personnes.

! Le Service Culturel municipal a déménagé à l'Hôtel de Ville, au 32 rue du Pré. Tél. 03 84 41 42 62

Quatuor Varèse

Dimanche 13 mars 2016 à 17h à la Salle des Fêtes

Fondé en 2006 au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, le Quatuor Varèse a reçu les conseils des quatuors Debussy, Ravel et Danel.

Cette formation se compose des jeunes artistes : François Galichet, Jean-Louis Constant (violin), Sylvain Séailles (alto) et Thomas Ravez (violoncelle), et consacre ses talents au service du grand répertoire du quatuor à cordes.

Fort de l'héritage de grands maîtres et de son expérience de la scène, le quatuor Varèse a acquis une reconnaissance par-delà les frontières. Il a reçu de nombreuses distinctions tels le 2^{ème} Prix au Concours international Mozart de Salzbourg, le 3^{ème} Prix du concours Franz Schubert de Garz (Autriche) ou encore, le 2^{ème} Prix ADAMI au concours de musique de chambre de Lyon.

Billetterie ouverte à partir du mardi 3 février 2016, au Service Culturel municipal : 32, rue du Pré

Tarif normal : 15 €
Tarif réduit : 12 €

Le tarif réduit est destiné aux scolaires, étudiants, titulaires de la carte Avantages Jeunes, retraités, personnes handicapées, demandeurs d'emploi, groupes ou comités d'entreprises de plus de dix personnes.



Exposition de Jacky Grossiord



Artiste autodidacte, Jacky Grossiord peint depuis 1983. Il pratique d'abord l'huile, l'acrylique et le pastel. Puis, à partir de 1990, il expérimente la peinture à l'encaustique qu'il personnalise en utilisant des couleurs prêtes à l'emploi. L'encaustique est une technique remontant à l'Égypte et à la Grèce anciennes. Il s'agit d'un mélange de cire d'abeille, de carnauba (palmier du Brésil), de résine de pin et de pigments naturels, qu'il prépare lui-même, appliqué et travaillé à chaud sur des fonds de papier journal ou de tissu.

Les thèmes de prédilection de Jacky Grossiord sont les paysages haut-jurassiens, les reflets. L'artiste puise son inspiration dans le quotidien : arbres, balades à ski... avec, toujours, un équilibre entre figuration et abstraction lyrique.

Des permanences seront assurées par l'artiste les après-midis des vendredi 12 et samedi 20 février.

Exposition ouverte du 6 au 27 février, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme : 1, avenue de Belfort.

Entrée libre et gratuite.

**Service Culturel municipal
Tél. 03 84 41 42 62**

François Ruiz, coureur au grand cœur

Ce mois-ci, la rédaction a rencontré le Sanclaudien François Ruiz, Paco pour les intimes, policier municipal également coureur à ses heures.

Tout commence en 2010, François Ruiz, quarante-cinq ans, originaire de Port-Vendres et Sanclaudien depuis l'âge de cinq ans, intègre la Police municipale et prend goût aux courses à pied lors de son premier « *Marathon de Marseille* » où il termine 206^{ème} sur plus de 6 000 participants.

En 2011, lors du Championnat de France de la Police municipale à Caen, François Ruiz se hisse à la première place du podium. « *Ce sport me permet entre autres de me déconnecter de mon quotidien et surtout, de donner une autre image des policiers municipaux* » déclare-t-il.

Cet exploit le conforte dans sa passion qui le mène en Grèce en 2012 pour son premier ultra, l'Olympienne, avec la traversée du Péloponnèse. Au classement général, François Ruiz s'offre la 21^{ème} place et s'affiche comme le premier français.

François Ruiz participe ensuite en 2014, au Championnat de France sur piste, près de Toulouse, pour une course de 174 km en 24 heures. Celle-ci lui permet d'ailleurs de se qualifier pour la Spartathlon en Grèce, où seulement soixante coureurs sont sélectionnés pour parcourir 250 km en 36 heures maximum. Malheureusement, la course est annulée au dernier moment. François Ruiz parcourt alors 170 km et se classe 12^{ème} au classement général pour l'Infernale des Vosges.

En parallèle, sans jamais avoir testé la montagne, François Ruiz se lance dès 2010 dans un second challenge et participe chaque année à l'Ultra Trail « *Un Tour en Terre du Jura* » où il n'a de cesse de progresser dans le classement. « *Tout au long de mes courses, j'ai eu la chance de rencontrer des personnes solidaires, conviviales* » témoigne-t-il.

En 2015, il est sélectionné en catégorie V2, participe à cinq courses et monte sur quatre podiums dont celui du premier trail mondial, le « *Trail des Templiers* », où après 74 km parcourus, il se hisse à la 3^{ème} place de sa catégorie.

Coaché depuis ses débuts par Alain Prost-Dumont, François Ruiz affirme s'entraîner quotidiennement « *dix à quatorze*



heures minimum par semaine, sur route et montagne ». Il ajoute : « *Il faut bien reconnaître que le financement de mes courses n'est pas toujours facile... c'est pourquoi je tiens particulièrement à remercier mes sponsors* ».

Éternel déterminé, François Ruiz est soutenu sans faille par sa famille, « *ma première motivation* » dit-il. Il ne se sépare d'ailleurs jamais des photos de ceux qui lui sont chers et du mouchoir de son père lors de ses courses. Il l'assure : « *ça m'aide à me dépasser dans les moments difficiles* ».

Sportif au grand cœur, François Ruiz a pour projet « *d'organiser une course en 24 heures non-stop à Saint-Claude en faveur du Téléthon avec pourquoi pas, la mise en vente du kilomètre au profit de l'association* ».



Ses objectifs pour 2016 ? Se qualifier à nouveau en juin pour le Spartathlon de 2017 avec le parcours de 100 km en moins de 10 heures à Fontainebleau. Enfin, en septembre, il participera également au Tour du lac Léman (170 km en moins de 24 heures). « *L'important pour moi est de se donner les moyens pour réussir, prendre du plaisir, rester humble, partager ma passion, faire découvrir ma région, ma ville* » conclut-il avec le sourire, « *comme toujours* ».

Ouvert à toute proposition, les personnes intéressées, jeunes ou moins jeunes, peuvent contacter François Ruiz par téléphone au 03 84 45 62 29 (bureau de la Police municipale).